

EXTRAIT DU REGISTRE DES DE Envoyé en préfecture le 22/02/2018 DU CONSEIL MUNIC Reçu en préfecture le 22/02/2018 DE LA VILLE DE LIBO

Affiché le

ID: 033-213302433-20180208-DELIB18_02_015-DE

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2018

18-02-015

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35 Date de convocation : 02 février 2018

L'an deux mille dix-huit le huit février à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Laurence ROUEDE (pouvoir à Philippe BUISSON), Noureddine BOUACHERA (pouvoir à Corinne VENAYRE), Omar N'FATI (pouvoir à Annie POUZARGUE), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe GUYOT), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

CULTURE

SOUTIEN À LA PRATIQUE DE LA DANSE: EDITION 2018 DE LA FÊTE DE LA DANSE À LIBOURNE

Depuis 2011 et par délibérations, la Ville a souhaité confier au Comité Départemental de danse de la Gironde l'organisation de « la fête de la danse » de Libourne

Considérant l'intérêt de pérenniser l'existence de cette manifestation municipale qui regroupe chaque année plus de 600 participants amateurs et professionnels autour de la pratique de la danse et de sa dimension spectaculaire sous forme de scènes ouvertes et d'ateliers gratuits ;

Considérant la nécessité de formaliser, par une nouvelle convention, le souhait de la Ville de Libourne de soutenir l'activité du Comité Départemental de danse de la Gironde et de lui confier l'organisation de l'édition 2018 de « la fête de la danse » en lui allouant une somme de 4 500€ pour cette édition dont le coût total est évalué à 9 000 €,

Considérant enfin que différents partenaires ou mécènes pourraient être susceptibles de soutenir la réalisation de cet événement;

Envoyé en préfecture le 22/02/2018

Reçu en préfecture le 22/02/2018

ID: 033-213302433-20180208-DELIB18_02_015-DE

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 05 févrie Affichéle

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (35 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant:

- A signer la convention confiant la préparation et l'organisation de l'édition 2018 de « la fête de la danse » à Libourne au Comité Départemental de danse de la Gironde et autorisant le versement au comité départemental d'une somme de 4 500€ à l'issue de la manifestation
- A solliciter des partenariats ou mécénats portant sur le soutien à cette manifestation et à signer les conventions afférentes.

Imputations budgétaire: chapitres 923

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le

Fait à Libourne

Pour le Maire,

Corinne VENAYRE, Deuxième Adjointe

de la Ville de Libourne

lition conforme

YRE, Deuxième Adjointe



EXTRAIT DU REGISTRE DES DE Envoyé en préfecture le 22/02/2018 DU CONSEIL MUNIC DE LA VILLE DE LIBO

Reçu en préfecture le 22/02/2018 Affiché le ID: 033-213302433-20180208-DELIB18_02_016-DE

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2018

18-02-016

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35 Date de convocation : 02 février 2018

L'an deux mille dix-huit le huit février à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents:

Philippe BUISSON, Maire, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal déléqué, David SOULAT, Conseiller municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Laurence ROUEDE (pouvoir à Philippe BUISSON), Noureddine BOUACHERA (pouvoir à Corinne VENAYRE), Omar N'FATI (pouvoir à Annie POUZARGUE), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe GUYOT), Jean-Paul.GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

CULTURE

EXPOSITION TEMPORAIRE JACQUES EMILE BLANCHE (1861-1942) "LES PAGES D'UNE PETITE HISTOIRE DE MON TEMPS" - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE LIBOURNE ET LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Du 26 mai 2018 au 22 septembre 2018, à la chapelle du Carmel, la Ville de Libourne souhaite présenter, avec le soutien du Musée des Beaux-arts de Rouen, l'exposition : Jacques Emile Blanche (1861-1942) « Les pages d'une petite histoire de mon temps »

Jacques Emile Blanche est un artiste complet ; Ecrivain, musicien accompli et peintre. Il est l'une des figures majeures de la vie culturelle française de l'entre-deux-guerres. Dès la fin du XIXe siècle, il a l'ambition de réaliser une galerie de portraits des gens qui comptent pour lui dans le monde culturel.

Le projet qui sera présenté à Libourne s'inscrit dans le cadre des prêts hors les murs initiés par le musée des beaux-arts de Rouen et porte sur un choix d'œuvres données par Jacques Emile Blanche au musée de Rouen à partir des années 1920, puis par sa famille après sa mort, constituant ainsi le plus important fonds français consacré à l'artiste.

Il s'agira de montrer à travers les portraits et les paysages peints p pages d'une petite histoire de -son- temps », un siècle et un michiele qui sont er s'achever ainsi que les liens, parfois de réelle amitié, qui unissaien plos 15 1733 2733 20 1802 1802 1802 1016 DE

Reçu en préfecture le 22/02/2018

Envoyé en préfecture le 22/02/2018

artistes aquitains, comme le peintre Paul César Helleu, l'écrivain François Mauriac et le poète Francis Jammes.

L'exposition permet en outre de mettre en place des liens forts entre le musée de Libourne et le musée des beaux-arts de Rouen, l'un des plus grands musées en région.

Considérant que le prêt des œuvres et l'organisation de cette exposition doivent faire l'objet d'une convention avec la Métropole Rouen Normandie,

Considérant le coût prévisionnel de cette exposition évalué à 45 000 euros, hors partenariats et mécénats, en cours de négociation,

Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 5 février 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (35 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal:

-Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention entre la Ville de Libourne et la Métropole Rouen Normandie portant sur la réalisation de l'exposition Jacques Emile Blanche (1861-1942) « Les pages d'une petite histoire de mon temps »

Imputation budgétaire: chapitre 903

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le

Fait à tibourne

Pour le Maire,

Corinne VENAYRE, Deuxième Adjointe

de la Ville de Libourne

n conforme

RE, Deuxième Adjointe

bourne